



TPE : panorama des outils de prévention adaptés aux petites entreprises

1^{er} décembre 2022

Intervenants



Olivier Le Berre

Chef de département,
Institut National de Recherche et de Sécurité
En charge de la conception de l'offre TPE



François Fougrouze

Ingénieur conseil national,
Direction des Risques professionnels CNAM
Pilote du programme TPE de la CNAM

Sommaire

- 1 L'approche TPE de la Branche Assurance Maladie Risques Professionnels
- 2 Périmètre de l'offre TPE
- 3 Quatre moments-clés favorables à la mise en œuvre d'actions de prévention
- 4 Démarche partenariale
- 5 Pour aller plus loin



1. L'approche TPE de la Branche Assurance Maladie Risques Professionnels

Branche Assurance Maladie Risques Professionnels



VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION
Carsat Retraite & Santé au travail



Plus de **19** MILLIONS de salariés couverts 
dans plus de **2** millions d'établissements 

promouvoir une culture de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles



Études et recherches



Assistance



Formation



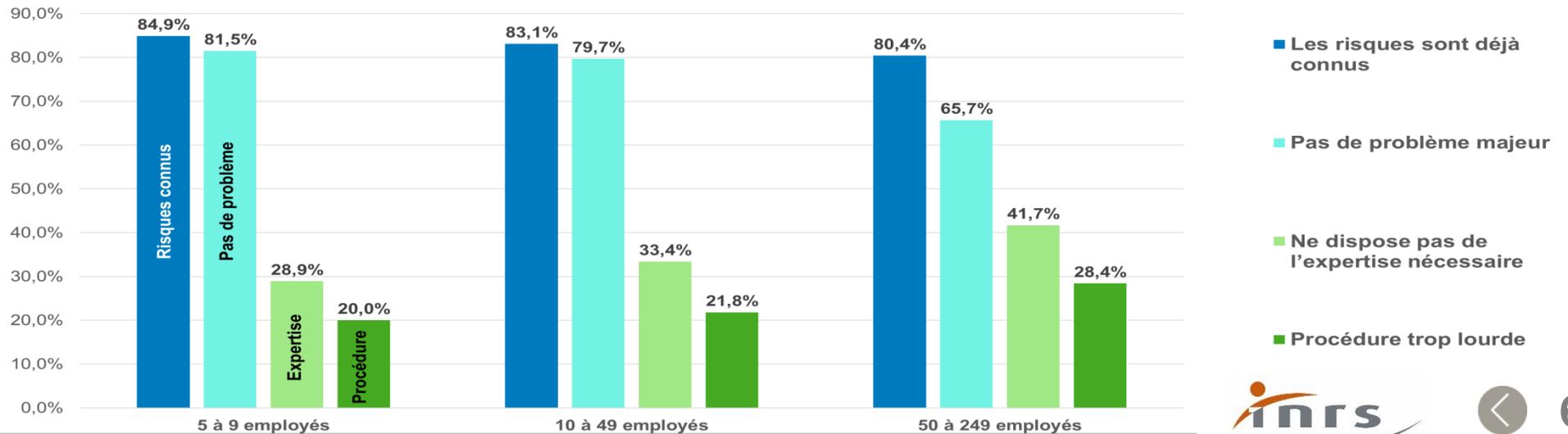
Information



L'approche TPE : cible entreprises de 1-19 salariés

- 1 600 000 entreprises, 5 000 000 salariés, près de **150 000 AT par an**.
- Mise en œuvre de la prévention rarement effective :
 - Perception que l'activité ne comporte pas de risque ou que le risque « fait partie du métier ».
 - L'accident reste rare, la fatalité ou le salarié en sont souvent rendu responsables.
 - Une préoccupation relayée loin derrière des préoccupations plus immédiates.
 - La prévention est perçue comme une démarche administrative.

Raisons pour lesquelles l'évaluation des risques n'est pas réalisée régulièrement (ESENER 2019)



L'approche TPE

Démarche traditionnelle	Démarche TPE	Observations
Approche par risques	Approche Métier	Inscrire la prévention dans l'activité et dans la culture professionnelles de chaque métier (pratiques, vocabulaire, etc.).
Approche Expert	Approche Solutions	Directement opérationnelle, pour être mise en œuvre par des non spécialistes de la prévention.
Intervention directe	Appui sur le partenariat	Pour une conception des outils adaptés aux métiers et pour la démultiplication.

2. Périmètre de l'offre

Périmètre de l'offre

Ciblage sur 38 métiers qui représentent :



55% des TPE : 891 000 TPE (1-19 salariés)



58% des salariés : 2 898 000 salariés



76% des AT : 108 000 AT

Hôtel Restauration



Restauration traditionnelle
Restauration rapide
Traiteurs
Hôtellerie



Commerces

Boulangerie / Pâtisserie / Chocolaterie
Boucherie / Charcuterie
Poissonnerie
Commerce alimentaire de proximité
Commerces de gros
Commerce de détail non alimentaire
Coiffure et soins esthétiques

BTP/ Bois

Gros œuvre
Second œuvre
Travaux Publics
Métiers du bois (scierie, emballage, ameublement)

OPPBTP



Périmètre de l'offre



Services

Activités de bureau
Nettoyage
Aide à domicile
Clubs sportifs
Accueil de jeunes enfants
Milieu associatif
Vétérinaires

Industrie

Traitement des métaux
Mécanique industrielle
Métallerie
Industries graphiques
Plasturgie



Transports



Transport routier marchandises
Transport routier de voyageurs
Déménagement
Ambulance
Messagerie / Fret Express
Collecte / tri et traitement des déchets
Réparation et commerce automobile



Agriculture tropicale

Culture de la canne à sucre
Culture de la banane

Offre « autres secteurs »

Périmètre de l'offre

Une offre articulée autour de moments-clés favorables à la mise en œuvre d'actions de prévention :

1. La réalisation du Document unique et sa mise à jour
2. L'accueil d'un nouveau salarié
3. L'acquisition d'un nouvel équipement
4. La survenue d'un accident

Une offre en libre service, accessible en ligne et utilisable par des non spécialistes de la prévention.

3. Quatre moments-clés favorables à la mise en œuvre d'actions de prévention

Moment-clé n°1 :
La réalisation du document
unique

1. L'évaluation des risques

- 86 % des TPE citent l'obligation légale comme **première motivation** à réaliser leur évaluation des risques (ESENER 2019).
- Le DUER doit être mis à jour (loi du 2 août 2021) :
 - **Tous les ans**, à l'exception des entreprises de moins de 11 salariés qui, depuis la loi du 2 août 2021, sont exonérées de mise à jour annuelle.
 - Lors de toute **décision d'aménagement important** modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.
 - Lorsqu'une **information supplémentaire** intéressant l'évaluation d'un risque est portée à la connaissance de l'employeur (évolution des connaissances techniques, accidents du travail, etc.).
- Les résultats de l'évaluation **doivent déboucher sur la définition d'actions de prévention** des risques et de protection des salariés.

OIRA, un outil pour aider les TPE à évaluer leurs risques



- Des outils sectoriels en libre service en ligne, pour procéder à l'évaluation des risques, éditer le DUER et le plan d'action associé.
- Une plateforme technique mise à disposition des pays partenaires par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.
- Elaborés en associant des organismes de prévention (INRS, CARSAT, MSA...) et des acteurs du métier (organisations professionnelles, etc.). En France, près de 40 outils sont en ligne, plus de 80 000 comptes utilisateurs.
- Décret n° 2022-653 du 25 avril 2022 relatif à la liste et aux modalités de l'ensemble socle de services des Services de prévention et de santé au travail interentreprises : [...] *A ce titre, des outils existants comme **OIRA**, Seirich ou des outils spécifiques élaborés par la branche professionnelle pourront être proposés.*

OIRA, un outil pour aider les TPE à évaluer leurs risques



- L'outil ne nécessite aucune installation. Il suffit de renseigner une adresse électronique (qui peut être anonyme) et de définir un mot de passe.
- Une approche des risques par activité, adaptée à chaque métier.
- Pour chaque risque, des mesures de prévention sont proposées à l'utilisateur, qui est libre de les retenir ou non dans son plan d'action.
- La possibilité d'ajouter des risques spécifiques et ses propres mesures.
- Permet d'imprimer ou de télécharger un rapport complet d'évaluation des risques (Word) et un plan d'action de prévention (Excel).



INRS Santé et sécurité au travail

Rechercher sur le site... OK

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | **Métiers et secteurs d'activité** | Services aux entreprises | Publications et outils

Accueil > Métiers et secteurs d'activité > TPE-PME : des outils en ligne pour évaluer les risques

TPE-PME : des outils en ligne pour évaluer les risques professionnels

Document unique et actions de prévention

RISQUE
FAIBLE MOYEN FORT

Afin d'aider les petites entreprises à faire leur évaluation des risques, réaliser leur document unique et construire leur plan d'action de prévention, l'INRS propose une collection d'outils en ligne très simples d'utilisation. Ils sont déclinés par secteur d'activité ou métier.

Des outils adaptés aux activités de votre entreprise

- Accueil de jeunes enfants
- Aide à domicile
- Boucherie - Charcuterie
- Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie - Glacerie
- Clubs sportifs
- Coiffure
- Commerce alimentaire de proximité
- Commerce alimentaire de gros
- Commerce de détail non alimentaire
- Commerce de gros non alimentaire
- Commerce et réparation automobiles et poids lourds
- Culture de la banane
- Culture de la canne à sucre
- Déchets
- Déménagement
- Hôtels, cafés, restaurants
- Industries graphiques
- Industries plastique et caoutchouc
- Mécanique industrielle
- Messagerie - fret express
- Métallierie - Travail des métaux
- Métiers de la propreté
- Métiers du bois : ameublement
- Métiers du bois : emballage
- Métiers du bois : scienc
- Organisation associative
- Pêcheonnerie
- Restauration rapide
- Soins et prothèse oculaire
- Soins esthétiques
- Traitement organisateur de réceptions
- Traitement et revêtement des métaux
- Transport routier de marchandises
- Transport routier de voyageurs
- Transport sanitaire
- Travail de bureau
- Vétérinaire

La liste des outils sectoriels est régulièrement mise à jour. Si votre secteur d'activité n'est pas couvert, vous pouvez utiliser l'outil générique.

En complément des outils par métier, l'outil Plan d'actions Covid-19 vous permet d'évaluer les risques liés à la Covid-19 et de télécharger un plan d'actions.

VOIR AUSSI

Brochure

Évaluation des risques professionnels

Évaluation des risques professionnels

Cette brochure a pour but de fournir des éléments de réponses aux questions les plus fréquemment posées sur le document unique d'évaluation des risques.

EN COMPLÉMENT

Évaluation des risques professionnels

L'utilisation des risques professionnels (VRP) constitue une étape cruciale de la démarche de prévention. Elle est le point de départ. Elle a pour objectif d'identifier, d'analyser et de classer les risques afin de définir les actions de prévention les plus appropriées.

LIENS UTILES

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Site de l'agence

Online Interactive Risk Assessment (OIRA)
Site du projet OIRA

Liste des outils OIRA disponibles en Europe
Liste en anglais des outils OIRA

SECTEURS / MÉTIERS

Voir tous les dossiers consacrés aux secteurs d'activité et aux métiers

BOULANGERIE-PÂTISSERIE- CHOCOLATERIE-GLACERIE

OUTIL

Évaluez les risques avec notre outil en ligne

www.inrs.fr

notre-secteur/commerces-services/commerces-alimentaires-proximite-metiers-bouche/boulangier-pâtissier-chocolatier

MÉTIER DE BOUCHE : DES RISQUES AU QUOTIDIEN

Les risques professionnels
**Boulangerie - Pâtisserie -
Glacerie - Confiserie**

- 45 % des accidents liés aux manœuvres manuelles port de charge...
- plus de 600 000 journées perdues par an
- En moyenne : 60 jours d'arrêt par accident de travail / 230 jours d'arrêt par maladie professionnelle

www.ameli.fr / entreprise

Les Fiches Solutions de prévention

Complémentaires à l'évaluation des risques, ces fiches sont une aide pour construire et mettre en œuvre le plan d'action de prévention des risques et de protection des salariés.

- Un format recto-verso, sur un risque particulier.
- Une approche concrète, centrée sur les mesures à mettre en œuvre.
- Près de 40 fiches disponibles :

www.inrs.fr/publications/fiches-solutions



Pour aller plus loin : E-formation INRS Bases en prévention



www.inrs.fr

1. Pourquoi évaluer les risques ?
2. S'engager dans une démarche
3. Identifier les risques
4. Analyser les risques
5. Caractériser les risques
6. Rechercher des mesures de prévention
7. Planifier les actions

Moment-clé n°2 : accueil d'un nouveau salarié

Accueillir les nouveaux embauchés

Dès l'embauche du premier salarié, le document unique d'évaluation des risques professionnels est obligatoire dans toutes les entreprises.

L'indice de fréquence des accidents du travail est deux à trois fois supérieur à la moyenne dans les premiers mois.

Accueillir les nouveaux embauchés

Le **cahier de l'accueillant** pour mettre en place concrètement un accueil général et au poste de travail :

- Une démarche structurée.
- Des fiches directement utilisables.



www.ameli.fr/cahier-accueillant

Accueillir les nouveaux embauchés

TutoPrev' accueil pour identifier les situations à risque de son métier :

- Destiné aux tuteurs et aux accueillants des apprentis, stagiaires, intérimaires et nouveaux embauchés.
- 11 secteurs d'activité couverts.
- A télécharger sur le site inrs.fr





Moment-clé n°3 :
Acquisition d'un nouvel équipement

Acquisition d'un nouvel équipement


l'Assurance
Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

**COMMENT BIEN CHOISIR UNE TABLE DE MASSAGE
QUI PRESERVE LA SANTE ET LA SECURITE DES UTILISATEURS ?**

Les points clés à prendre en compte dans la commande



Le travail de massage expose à des risques de TMS (Troubles Musculo-Squelettiques). Dans les salons d'esthétique, les soins et massages impliquent des contraintes posturales et parfois des efforts importants. Ces sollicitations physiques engendrent des accidents du travail et des maladies professionnelles chez les esthéticiennes. Cette fiche a pour objectif de vous aider à choisir une table de massage. En effet, il est possible de réduire ses contraintes en adaptant le poste de travail à la morphologie du salarié et de la cliente, et au type de soin à réaliser.

| LES POINTS CLÉS

⇨ **Conception / Fonctionnalités**

Avant tout achat, il est impératif d'associer les salariés aux tests et au choix de l'équipement.

Pour répondre au mieux à l'objectif de réduction des contraintes au poste de travail, les tables de massage doivent :

Les fiches « Comment bien choisir son matériel ? »

L'achat d'un nouvel équipement est un moment-clé pour s'équiper avec du matériel sûr.

Les fiches « Comment bien choisir ? » donnent le type d'équipement et les caractéristiques importantes à prendre en compte au moment de l'achat.

Les fiches matériel

Exemples de fiches :

- Traitement acoustique
- Vitrine réfrigérée
- Transpalettes à levée ergonomique
- Monte meuble
- Nettoyeur vapeur
- Portique
- Véhicule Utilitaire Léger
- Réseau d'aspiration
- Plateforme à maçonner
- Escalier provisoire

- Roll conteneur
- Diable monte escalier
- Houssage déhoussage de couette
- Fontaine de dégraissage
- Manipulateur de sacs
- Table de bureau
- Armoire de produits chimiques
- Retourneur de bobine
- ...

www.ameli.fr/entreprise

Les subventions prévention pour les petites entreprises

Pour qui ?

Entreprises employant de 1 à 49 salariés.

Pour quoi ?

- ✓ Achat d'équipements améliorant la sécurité et les conditions de travail
- ✓ Diagnostic de situations à risque et recherche de solutions
- ✓ Formation

Combien ?

- Plafonnées à 25 000 € de subvention
- 40 à 70 % du montant de l'investissement

Où ?

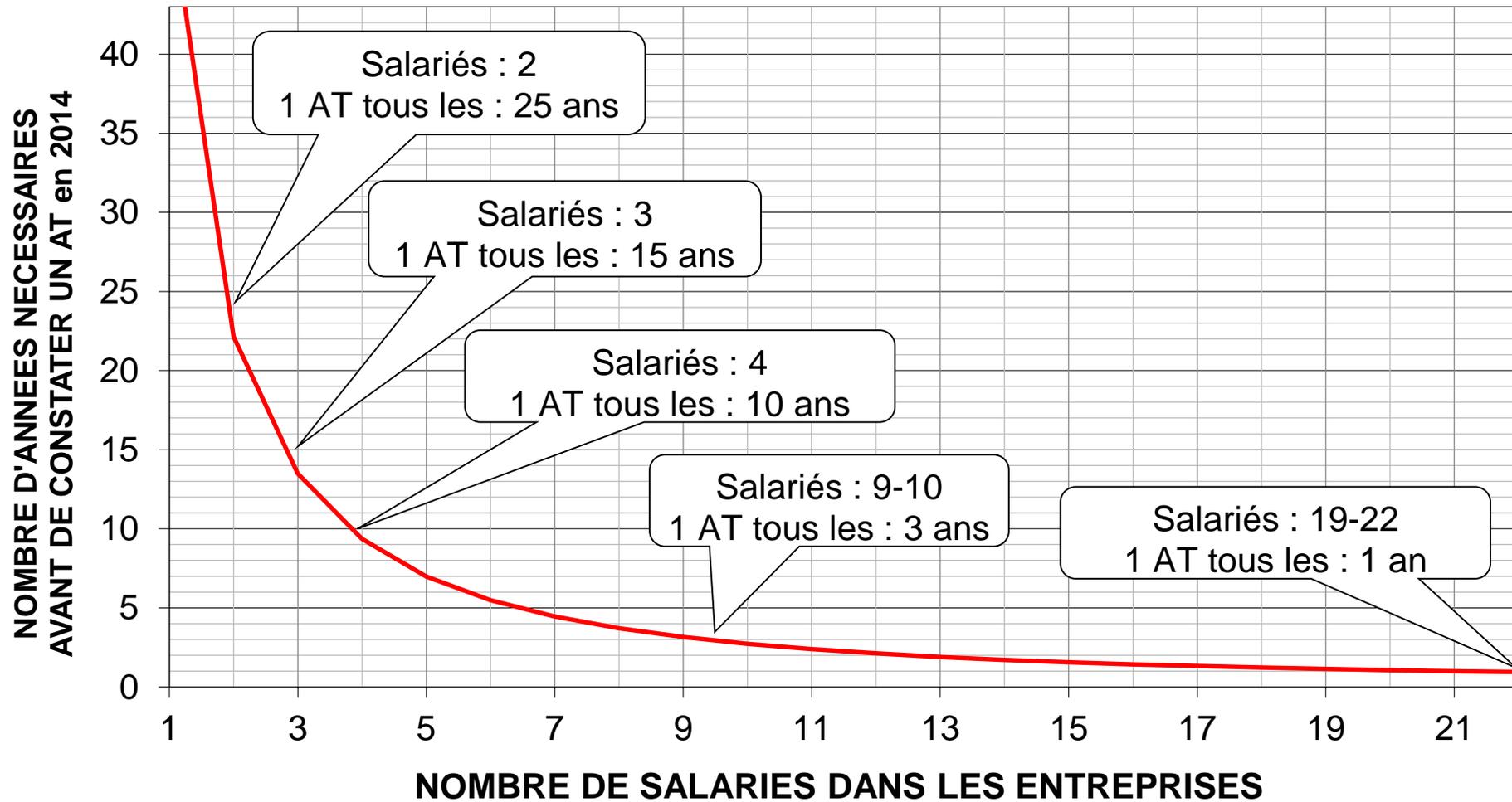
- Via **Net Entreprise** sur le **compte AT MP** : subventions applicables à l'entreprise et disponibles budgétairement.





Moment-clé n°4 : La survenue d'un accident du travail

La survenue d'un accident



Source : Direction des Risques Professionnels - Mission Statistiques 2014

L'outil Agir suite à un AT



Santé et sécurité au travail

Agir suite à un accident du travail

Destiné aux entreprises de moins de 50 salariés, cet outil propose une aide pour mettre en place des actions correctives suite à un accident du travail, afin qu'il ne se reproduise pas.

Chaque accident est particulier et un outil comme celui-ci ne peut traiter l'ensemble des accidents possibles. Vous avez donc la possibilité d'ajouter dans l'outil des causes spécifiques et d'associer à ces causes des mesures de prévention adaptées à votre situation.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de prévention des risques professionnels et pourront venir alimenter le plan d'actions de votre Document unique d'évaluation des risques professionnels.

Avant d'utiliser l'outil en ligne, il est nécessaire d'effectuer une enquête sur les circonstances de l'accident survenu dans votre entreprise. Pour ce faire, vous pouvez télécharger le guide d'enquête proposé dans la barre de menu de l'outil.

Attention, si vous quittez une évaluation en cours sans enregistrer vos données, elles seront perdues.



Comment utiliser l'outil ?

Ouvrir une analyse enregistrée (fichier *.adat)

Télécharger le guide d'enquête (PDF)

1. Guide d'enquête à télécharger
2. Identification des causes
3. Identification des mesures de prévention à mettre en œuvre
4. Téléchargement du plan d'action

<https://www.inrs.fr/publications/outils/agir-suite-AT>



L'outil Agir suite à un AT

Identification des causes

Organisation	Milieu	Tâche	Matériels	Victime	Autres causes
Produits et matériels utilisés					
Sélectionnez les éléments directement liés à l'accident.					
L'accident a-t-il impliqué l'utilisation de produits chimiques ou dangereux ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non					
Les dégagements de vapeurs, gaz, poussières se dispersaient dans le local de travail <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <input type="radio"/> non concerné					
La victime a été exposée à un produit chimique sans en connaître les dangers <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> non concerné					
L'accident a impliqué des déchets dangereux (résidus, emballages souillés ...)					
<input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> non concerné					
Les produits chimiques étaient stockés en dehors de locaux ou armoires spécifiques <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> non concerné					
Les produits étaient mal étiquetés ou mal conditionnés <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> non concerné					
L'accident a-t-il impliqué un chariot automoteur, un engin de manutention ou de levage, un engin de chantier ? <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non					

Une liste préétablie de causes classées selon cinq rubriques.

La possibilité d'ajouter des causes spécifiques à l'accident.

<https://www.inrs.fr/publications/outils/agir-suite-AT>

L'outil Agir suite à un AT

Sélection des mesures correctives

Organisation / Milieu / **Matériels** / Victime

Mesures correctives à retenir relatives des produits et matériels utilisés

Sélectionnez les éléments directement liés à l'accident.

Les dégagements de vapeurs, gaz, poussières se dispersaient dans le local de travail

- Améliorer le mode opératoire afin de limiter l'émission de poussières, vapeurs, gaz
- Ventiler ou capter les polluants (agents chimiques ou biologiques, gaz, poussières) émis. Privilégier le captage à la source
- Réaliser les contrôles périodiques sur le système de ventilation ou de captage (techniques, chimiques, aérauliques) prévus par la réglementation et reporter les résultats dans le dossier d'installation
- S'assurer du respect des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) associées aux produits chimiques
- Mettre en place des systèmes de protection collective pour isoler les zones polluées, et fournir en complément des équipements de protection individuelle adaptés



+ Ajouter une mesure corrective

 Si vous n'avez pas d'autre mesure corrective à ajouter, vous pouvez accéder dès maintenant à l'onglet suivant.

Suivant >

< Récapitulatif des causes retenues **Plan d'actions >**

Pour chaque cause retenue, une liste de mesures est proposée. L'entreprise sélectionne celles qui lui paraissent adaptées.

Possibilité d'ajouter des mesures.

<https://www.inrs.fr/publications/outils/agir-suite-AT>

L'outil Agir suite à un AT

Plan d'actions à télécharger

The screenshot shows an Excel spreadsheet with the following content:

inrs Agir suite à un accident du travail : Plan d'actions

Ce plan d'actions vous permet d'agir sur les causes de cet accident afin qu'il ne se reproduise pas. Vous pouvez reformuler les mesures sélectionnées pour les adapter à votre entreprise ou à la situation. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de prévention des risques professionnels et devront alimenter la mise à jour de votre Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels.

Entreprise : (indiquez le nom de votre entreprise ici)

Titre : Présentation
Date : 2021-04-15
Lieu : Paris

Nature et circonstances de l'accident :

Mesures correctives à retenir relatives à l'organisation du travail

Commentaires et notes :

Le travail a été insuffisamment préparé

Actions (mesures)	Début	Effectué le	Responsable	Budget	Observations
Organiser les activités avant l'intervention					
Définir clairement le rôle de chacun					

La victime ou l'équipe gérait un imprévu ou un problème

Actions (mesures)	Début	Effectué le	Responsable	Budget	Observations
Identifier les aléas les plus courants en questionnant les salariés et mettre en place des actions pour les corriger					

Le rythme et/ou la charge de travail étaient élevés au moment de l'accident

Actions (mesures)	Début	Effectué le	Responsable	Budget	Observations
Favoriser le travail en binôme					

Mesures correctives à retenir relatives au milieu et environnement de travail

Commentaires et notes :

Les protections contre les chutes de hauteur étaient manquantes

Actions (mesures)	Début	Effectué le	Responsable	Budget	Observations

<https://www.inrs.fr/publications/outils/agir-suite-AT>



4. La démarche partenariale

La démarche partenariale

Une démarche intégrée à notre action vers les TPE :

- Des partenaires co-concepteurs de l'offre.
- Des partenaires relais de notre offre au plus près des entreprises :
 - Organisations Professionnelles
 - Services de Prévention et de Santé au Travail
 - Chambres consulaires, CCI, CMA
 - Organismes de formation professionnelle
 - Conseil régional, pôle économique
 - ...

La démarche partenariale

- Des ressources en communication : dépliants, bannières web, etc.
- Animation de sessions de présentation de l'offre
- Une assistance INRS



TRANSPORT SANITAIRE



Santé au travail : passez à l'action !



L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

www.inrs.fr/transport-sanitaire



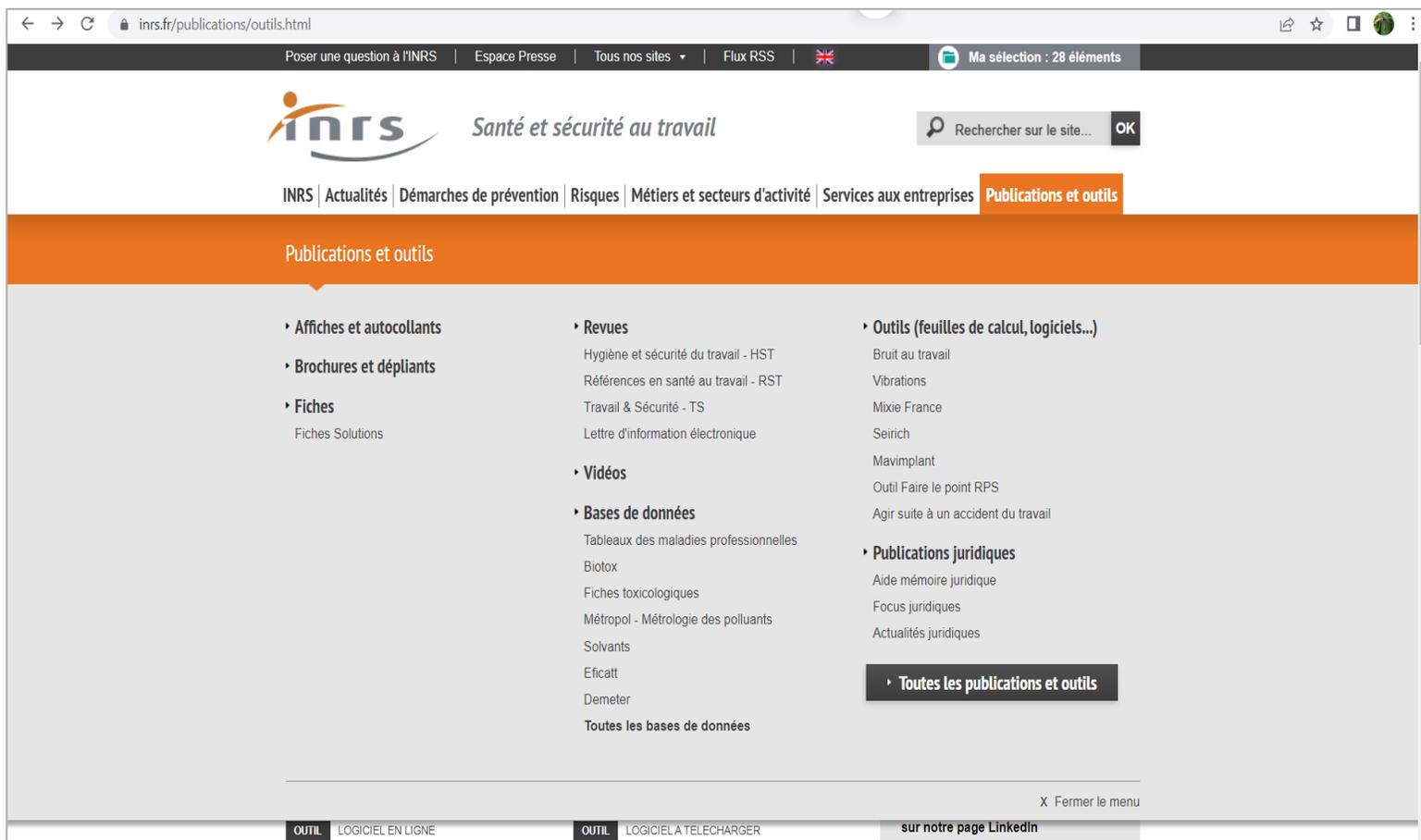
5. Pour aller plus loin

Sur le site inrs.fr

The screenshot shows a web browser window with the URL 'inrs.fr'. The page header includes the INRS logo and the text 'Santé et sécurité au travail'. A navigation bar contains links for 'Poser une question à l'INRS', 'Espace Presse', 'Tous nos sites', 'Flux RSS', and 'Ma sélection'. A search bar is present with the text 'Rechercher sur le site...'. The main navigation menu includes 'INRS', 'Actualités', 'Démarches de prévention', 'Risques', 'Métiers et secteurs d'activité' (highlighted), 'Services aux entreprises', and 'Publications et outils'. Below this, a dropdown menu titled 'Métiers et secteurs d'activité' is open, listing various sectors: Agroalimentaire, Automobile, Bâtiments et travaux publics, Beauté et esthétique, Bois, Chimie et biologie, Commerces alimentaires, Commerces non alimentaires, Énergie, Environnement, Hotellerie Restauration, Industrie, Santé et aide à la personne, Services, Sport et associations, Transports, and Travail de bureau. A 'Tous les métiers' button is also visible. At the bottom right of the menu, there is a link 'X Fermer le menu'.

Des outils mis à disposition par l'INRS

L'INRS propose une cinquantaine d'outils (codes de calcul, logiciels) afin d'aider les préventeurs à remplir leurs missions :



The screenshot shows the INRS website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'Poser une question à l'INRS', 'Espace Presse', 'Tous nos sites', 'Flux RSS', and a language selector. A search bar is also present. Below the navigation, the main menu includes 'Actualités', 'Démarches de prévention', 'Risques', 'Métiers et secteurs d'activité', 'Services aux entreprises', and 'Publications et outils'. The 'Publications et outils' section is expanded, displaying a list of categories and sub-items:

- **Affiches et autocollants**
- **Brochures et dépliants**
- **Fiches**
 - Fiches Solutions
- **Revues**
 - Hygiène et sécurité du travail - HST
 - Références en santé au travail - RST
 - Travail & Sécurité - TS
 - Lettre d'information électronique
- **Vidéos**
- **Bases de données**
 - Tableaux des maladies professionnelles
 - Biotox
 - Fiches toxicologiques
 - Métropol - Métrologie des polluants
 - Solvants
 - Eficatt
 - Demeter
 - Toutes les bases de données
- **Outils (feuilles de calcul, logiciels...)**
 - Bruit au travail
 - Vibrations
 - Mixie France
 - Seirich
 - Mavimplant
 - Outil Faire le point RPS
 - Agir suite à un accident du travail
- **Publications juridiques**
 - Aide mémoire juridique
 - Focus juridiques
 - Actualités juridiques

At the bottom of the menu, there is a button labeled 'Toutes les publications et outils'. The footer of the page includes a 'Fermer le menu' button and a navigation bar with 'OUTIL LOGICIEL EN LIGNE', 'OUTIL LOGICIEL A TELECHARGER', and 'sur notre page LinkedIn'.

<https://www.inrs.fr/publications/outils.html>

Sur ameli.fr pour les entreprises

Par secteur d'activité

The screenshot shows the 'ameli.fr pour les entreprises' interface. At the top, there is a navigation bar with 'ASSURÉ', 'PROFESSIONNEL DE SANTÉ', and 'ENTREPRISE' (highlighted). To the right are links for 'Qui sommes-nous?', 'Carrières', 'Études et données', and 'Presse'. Below this is the 'l'Assurance Maladie' logo and the 'ameli.fr pour les entreprises' branding. A 'VERSION CONTRASTÉE' button is visible. A location prompt says 'VOUS N'AVEZ PAS SÉLECTIONNÉ VOTRE CAISSE' with a 'CHOISIR' button. The main navigation includes 'ACTUALITÉS', 'VOTRE ENTREPRISE Cotisations et gestion', 'VOS SALARIÉS Obligations et démarches', and 'SANTÉ AU TRAVAIL' (highlighted). A search icon is also present. The 'SANTÉ AU TRAVAIL' section is expanded to show a list of sectors: Interim, Agriculture tropicale, Transport routier de voyageurs, de marchandises, déménagement, messagerie, fret, Travailleurs indépendants, Bâtiment et travaux publics, Travail de bureau et télétravail, Aide et soins à la personne, Grande distribution, Agroalimentaire, Gestion des déchets, Commerces et services, and Industrie. On the left, a sidebar menu includes 'La prévention : pourquoi et comment', 'Dans votre secteur' (highlighted), 'Risques', 'Formation à la sécurité et à la prévention', 'Aides financières TPE / PME : principes clés', and 'Aides financières par secteur d'activité'. On the right, there is a vertical toolbar with icons for play, email, document, currency, hand, and user profile.

Des webinaires pour les entreprises

40 webinaires, un par secteur

[Chaine Youtube de l'assurance maladie](#)



The screenshot displays the YouTube channel page for Assurance Maladie. On the left, there is a featured video thumbnail for a webinar titled "DÉMÉNAGEMENT : COMMENT PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS" dated 08 07 2021, with a "TOUT REGARDER" button. Below this, the channel name "Assurance Maladie" is shown with a red "S'ABONNER" button. The main content area lists six webinars, each with a thumbnail, a number, a title, and a duration:

- 1 Déménagement : Comment prévenir les risques professionnels ? Assurance Maladie 33:46
- 2 Transport routier de voyageurs : Comment prévenir les risques professionnels ? Assurance Maladie 59:44
- 3 Transport routier de marchandises et messagerie : Comment prévenir les risques professionnels ? Assurance Maladie 1:09:14
- 4 Commerces alimentaires de proximité : Comment prévenir les risques professionnels ? Assurance Maladie 45:22
- 5 Boucherie, charcuterie et poissonnerie : Comment prévenir les risques professionnels ? Assurance Maladie 40:41
- 6 Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie : Comment prévenir les risques professionnels ? Assurance Maladie 49:23

Si des questions subsistent...

- Découvrez l'ensemble de nos supports sur

www.inrs.fr

www.ameli.fr

- Vous pouvez adresser vos questions au service assistance de l'INRS via son site, à la rubrique **Poser une question à l'INRS**



Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

Merci de votre attention



Ce webinaire sera disponible en replay dans les prochains jours sur le site de l'INRS et sur la chaîne YouTube de l'INRS.

www.inrs.fr

YouTube

